

## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF A LA VAE AS (AIDE-SOIGNANT)

### CONTACT

guidolin.c@chu-  
toulouse.fr

### LIEU ET DURÉE

En présentiel  
(Toulouse) ou en  
distanciel sur 6 mois  
Avec :  
30H maximum  
d'accompagnement  
individuel  
20H maximum  
d'accompagnement  
collectif

### PUBLIC

Professionnel ayant une  
expérience  
professionnelle en lien  
avec les compétences  
de l'Aide-Soignant

### PRE-REQUIS

Dossier de faisabilité  
recevable

### FORMATEUR

Infirmier ou cadre de  
santé

### TARIF

En fonction de  
l'accompagnement et du  
financement (France  
VAE)



### OBJECTIFS

- Connaître les référentiels d'activités, de compétences et de formation du diplôme d'aide-soignant
- Savoir valoriser et expliciter son expérience professionnelle
- Identifier et repérer ses activités les plus représentatives en lien avec le référentiel, identifier et valoriser vos compétences
- S'approprier le dossier de validation (livret 2)
- Rédiger le dossier de validation (livret 2)
- Avoir une posture professionnelle adaptée lors de l'entretien oral du jury



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, PowerPoint  
Études de cas, analyse des pratiques  
Échanges



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis : Exercices, interrogations orales ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires.

Evaluation de l'accompagnement : fiches de satisfaction

- ▶ À chaud : enquête de satisfaction à remplir immédiatement en fin de session
- ▶ À froid : enquête de satisfaction en ligne envoyée 15 jours après la fin de la session



**Attestation d'accompagnement délivrée en fin de session**



**Personnes en Situation de Handicap :**

Si votre état de santé nécessite une prise en charge particulière, veuillez contacter notre référent handicap pour en étudier la faisabilité : [guidolin.c@chu-toulouse.fr](mailto:guidolin.c@chu-toulouse.fr) / 05 61 32 40 17

## ETAPES DE LA PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

8 À 12 MOIS

1

Si vous êtes un salarié du secteur privé ou un demandeur d'emploi : vous devez vous inscrire sur la plateforme France VAE et choisir un AAP

2

Si vous êtes un agent du service public : votre demande d'accompagnement à la VAE doit passer par votre employeur

3

Construction et envoi du dossier de faisabilité en lien avec l'AAP, avec proposition d'un parcours personnalisé d'accompagnement

4

Si validation du dossier de faisabilité par le certificateur : début de l'accompagnement par l'AAP avec rédaction du dossier de validation, complément formatif (optionnel) et préparation à l'entretien

5

Envoi du dossier de validation au certificateur

6

Entretien avec le jury

Entretien post jury avec l'AAP

AAP : *Architecte Accompagnateur du Parcours VAE*



## PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

### Dossier de faisabilité :

- Entretien avec le candidat et accompagnement à la rédaction du dossier de faisabilité pour mettre en avant les expériences du candidat
- Proposition d'un parcours d'accompagnement
- Envoi du dossier de faisabilité au certificateur

Si validation du dossier de faisabilité par le certificateur, l'accompagnement peut débuter.

### Accompagnement individuel et collectif :

#### Préparation à la rédaction du dossier de validation (livret 2) :

- Appropriation des référentiels d'activités, de compétences et de formation du diplôme d'aide-soignant
- Appropriation du dossier de validation (livret 2)
- Étude du parcours et de l'expérience du professionnel
- Repérage des acquis de l'expérience en lien avec le référentiel métier

#### Accompagnement à la rédaction du dossier de validation :

- Formalisation des activités réalisées sur le dossier de validation
- Planification des objectifs du travail personnel
- Analyse des difficultés
- Exposés de situations, réajustements
- Planification des objectifs du travail personnel entre 2 regroupements

#### Préparation à l'oral et aux attentes du jury avec mise en situation de jury blanc

### Entretien post jury :

- Retour avec le candidat sur le déroulé du jury et les résultats du jury
- Projection sur l'après jury